

### OBJET DU DOCUMENT

Ce document a pour objectif d'informer les partenaires du CH de Périgueux sur :

- la réorganisation des services
- l'évolution des besoins de l'hôpital compte tenu de l'évolution de l'épidémie

Le but de cette communication est que les partenaires de l'établissement puissent connaître les nouvelles modalités d'organisation pour être en mesure d'informer au mieux la population/usagers auprès desquels ils sont en contact. La finalité est d'éviter les ruptures dans le parcours de soin ou le renoncement aux soins et de favoriser son bon usage.

### CONTEXTE

A la suite des annonces du gouvernement sur la mise en place d'un 2<sup>e</sup> confinement et face à l'augmentation du nombre de contamination et d'hospitalisation à l'échelle nationale et locale, le Centre Hospitalier de Périgueux a déclenché le Plan Blanc Vendredi dernier. Ce plan permet de mettre en place des mesures exceptionnelles au niveau de l'organisation des soins et des ressources humaines.

Voici ci-dessous les mesures qui ont été prises en terme de réorganisation pour face à la crise.

### LES MESURES GENERALES PRISES EN TERMES D'ORGANISATION

✦ Nécessité d'augmenter le nombre de lits de réanimation et de médecine Covid :

- Par la **déprogrammation coordonnée et par palier des activités de chirurgies et de médecine** qui est en cours d'organisation au sein des établissements de santé publics et privés. Cette mesure permettra de renforcer les services de médecine et de soins critiques en libérant le personnel et en les réaffectant. Les déprogrammations seront réalisées par les médecins au cas par cas en évaluant les risques.

⇒ Il est rappelé que les usagers/patients ne doivent pas déprogrammer leurs consultations d'eux-mêmes. Nous nous organisons actuellement et nos secrétariats font le maximum pour assurer le suivi.

- Par la **réorganisation de certaines activités** de l'hôpital (hôpital de semaine du CH de Périgueux va être transformée en hospitalisation complète afin d'accueillir une activité de médecine polyvalente au 3<sup>e</sup> étage du nouveau bâtiment)
- Par la **fermeture physique de certains services** comme le CeGIDD et le transfert progressif des patients du SSR dans les autres établissements de santé du département pour redéployer les moyens humains
- Par le **dédoublage des chambres** du nouveau bâtiment selon l'évolution de l'épidémie et sur décision de la direction

✦ Dans l'attente des consignes nationales et pour protéger les patients et les professionnels de santé, **limitation des visites à une par patient et par jour l'après-midi** avec un respect strict des gestes barrières et des mesures sanitaires (port du masque obligatoire, solution hydro alcoolique avant d'entrée dans la chambre) sauf contre-indication médicale

✦ Au niveau des **EHPAD**, les visites sur rendez-vous vont de nouveau être mises en place. Nous rappelons que nous avons besoin de personnes bénévoles pour nous aider à assurer ces visites dans le strict respect des mesures sanitaires. Toutefois, le Pavillon Douglas des EHPAD fait l'objet d'un protocole spécifique.

✦ Promotion de la télésanté et des téléconsultations (consultation à distance avec votre médecin via votre smartphone, tablette, ordinateur et une connexion à internet) afin de limiter vos déplacements et les ruptures de prise en charge.

✦ Rappel des gestes barrières obligatoires dans l'enceinte de l'établissement :

- Limitation des visites à une par patient et par jour l'après-midi
- Port du masque obligatoire et en continu
- Obligation de se frictionner les mains avec un gel hydro alcoolique avant d'entrer dans un service et dans une chambre
- Les accompagnants ne sont autorisés que s'ils sont indispensables au bon déroulement des consultations

#### **APPEL A RENFORT - PROFESSIONNELS & BENEVOLES**

Jeudi 29 Octobre a été lancé un appel à renfort de professionnels de santé et de bénévoles pour venir soutenir nos équipes afin qu'elles puissent tenir dans la durée.

✦ Les professionnels de santé qui viendront renforcer nos équipes (dans différents services du Centre Hospitalier de Périgueux) ne seront pas des bénévoles, il s'agira d'une mission ponctuelle de renfort d'équipes.

✦ Les bénévoles que nous recherchons, seront très utiles notamment pour nous aider dans l'organisation des visites des familles en EHPAD. Nous avons 550 résidents à l'EHPAD du CHP. C'est un travail colossal pour permettre à chacun de rester en contact avec sa famille et nous savons tous combien il est important de conserver ce lien si précieux.

✦ Nous cherchons aussi toutes les bonnes volontés pour nous aider dans les points logistiques si les besoins se font sentir.

Faites-vous connaître auprès du secrétariat des Ressources Humaines et envoyez votre CV à l'adresse suivante :

[da.rh@ch-perigueux.fr](mailto:da.rh@ch-perigueux.fr)



## Maternité et obstétrique :

### - Lors des consultations de suivi de grossesse :

l'accompagnant peut assister uniquement aux échographies suivantes 11-13+6j SA, 20-25 SA, 30-35 SA.

**- Lors de l'accouchement :** l'accompagnant peut être présent en salle de naissance dès le début du travail ou dès le début du déclenchement. Aucune sortie n'est autorisée pendant la durée du travail et les heures de surveillances qui suivent.

**- Pendant le séjour :** l'accompagnant peut faire le choix de rester confiné pour la durée du séjour (en l'absence de positivité COVID), si une sortie est réalisée en cours de séjour, l'accompagnant ne peut pas revenir avant la sortie définitive de la patiente et du nouveau-né. Les visites des proches et de la fratrie ne sont pas autorisées.

**- Lors de la visite post-natale :** les accompagnants et nouveau-nés ne sont pas autorisés.

Toutes les consultations de suivi gynécologique et demande d'IVG sont maintenues jusqu'à nouvel ordre.

## Services de médecine :

Les visites sont limitées à une seule personne par jour et par patient (sauf avis médical).

L'accès aux services sera interdit à tout visiteur présentant des symptômes évocateurs de la COVID-19.



- «Entrez par le bâtiment principal
- portez un masque propre qui couvre nez, bouche et menton
- désinfectez-vous les mains avec du gel hydro-alcoolique à votre arrivée
- ne venez pas visiter un patient si vous présentez des symptômes



Présentez-vous à l'entrée du service pour vous annoncer

Une fois dans la chambre du patient :

- gardez et portez votre masque correctement. **NE TOUCHEZ PLUS VOTRE MASQUE**
- utilisez la solution hydro-alcoolique à l'entrée de la chambre
- n'utilisez pas les sanitaires de la chambre, ne vous asseyez pas sur le lit du patient et évitez le contact direct avec le patient
- avant de quitter la chambre, faites une friction de solution hydro-alcoolique



## ORGANISATION SPECIFIQUE DU CeGIDD – FERMETURE AU PUBLIC

En raison de la situation sanitaire et de la mise en place du confinement, nous sommes dans l'obligation de fermer à nouveau le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles) au public.

### ✦ Rappel des missions du CeGIDD :

- Accueil et répond à toutes les questions relatives à la santé sexuelle (entretien individuel et évaluation des facteurs d'exposition, information sur la grossesse et les risques liés aux rapports non protégés et éducation à la sexualité)
- Propose un dépistage et/ou un examen clinique et biologique des infections sexuellement transmissibles (IST) gratuit, anonyme et sans rendez-vous
- Prend en charge, accompagne et oriente en cas de dépistage positif (traitement des IST, prise en charge et suivi en cas d'accident d'exposition aux virus (VIH, Hépatites B, Hépatite C) en collaboration avec le service des urgences)
- Vaccine contre l'hépatite A et B & contre le papillomavirus sous certaines conditions
- Apporte des conseils personnalisés et vous oriente en cas de besoin
  - Distribution de matériels de prévention
  - Conseil et orientation vers un médecin spécialisés pour la mise en place d'un traitement PrEP (traitement pré exposition)
  - Prévention des grossesses non désirées par la prescription de contraception et de contraception d'urgence et par l'orientation des demandes d'Interruption Volontaire de Grossesse vers un professionnel compétent
  - Prévention et détection des violences sexuelles ou des violences liées à l'orientation sexuelle, et à l'identité de genre, troubles et dysfonction sexuels par la proposition d'une orientation vers une prise en charge adaptée.
- Vient à la rencontre du grand public via des actions de dépistages hors de l'hôpital

### ✦ Une permanence téléphonique est cependant organisée

☎ 05 53 45 26 48 : les lundis de 13h à 17h - les mercredis 12h à 16h - les jeudis 9h à 16h.

Vous avez aussi la possibilité de laisser un message sur l'adresse mail : ✉ [cegid@ch-perigueux.fr](mailto:cegid@ch-perigueux.fr) - Les équipes reprendront contact avec vous dès que possible.

**IMPORTANT** : pour toutes expositions aux virus (du VIH ou autres IST) de moins de 48h, les usagers doivent se rendre aux urgences. En cas de symptômes, contactez en priorité votre médecin traitant.

## ORGANISATION SPECIFIQUE AUX EHPAD

Le Centre Hospitalier de Périgueux met en place de nouvelles mesures, tout particulièrement sur son site EHPAD-Unité de Soins de Longue Durée.

### ✦ Des résidents soumis aux mêmes mesures de confinement de l'ensemble des français :

Comme tous les français, les résidents sont confinés à leur domicile et donc à l'EHPAD. Nous leurs conseillons vivement de limiter leurs déplacements, mais leur liberté d'aller et venir reste totale dans l'établissement, sous réserve de respecter les gestes barrières.

S'ils souhaitent quitter leur domicile (l'EHPAD) pour un motif justifié (courses de première nécessité, rendez-vous médical, convocation administrative ou judiciaire, prendre l'air à moins d'un kilomètre de l'EHPAD), ils devront se procurer une attestation de déplacement dérogatoire.

### ✦ **Les visites de personnes extérieures (proches, familles, aidants, mandataires,...) :**

Suite aux recommandations, nous devons limiter les visites pour freiner la circulation du virus. Toutefois et à ce jour, nous les autorisons tous les jours de 13h30 à 18h30, avec le strict respect des gestes barrières et le respect des conditions suivantes :

- 1 visiteur par résident maximum
- visite en chambre (ou en extérieur)
- application stricte des gestes barrières : port du masque obligatoire, friction au gel hydro-alcoolique, distanciation sociale d'un mètre
- Pas de contact physique

Selon l'évolution de l'épidémie et des nouvelles directives ministérielles, le droit de visite pourra être réévalué. Les visites sur rendez-vous vont de nouveau être mises en place et sont en cours d'organisation. Le Pavillon Douglas fait cependant l'objet d'un protocole spécifique.

### ✦ **Intervenants extérieurs professionnels (médecins, kiné,...) autorisés sous réserve du respect des gestes barrières.**

### ✦ **Envois de fournitures et colis :**

Afin de limiter les allers et venues dans les unités, vous pouvez déposer, au secrétariat du pavillon Félibres, les différents colis et affaires destinés à un résident. Nous lui transmettrons dès le lendemain.

#### **Demande d'information**

Pour tous renseignements concernant l'état de santé d'un résident, vous pouvez contacter l'équipe soignante, de préférence de 14h à 16h30, la matinée étant réservée aux soins médicaux et de nursing.

En dehors de ces horaires, le secrétariat répondra à toutes vos questions du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 :

- Secrétariat des EHPAD : 05 53 45 27 44
- Standard 24h/24 : 05 53 45 25 25

### ✦ **La Vie Continue à l'EHPAD :**

Afin de maintenir le lien social entre les résidents et leurs proches, l'utilisation des différents moyens technologiques sera réactivée :

- **Téléphone** : vous pouvez contacter l'équipe soignante aux horaires précisés ci-dessus. Nous ferons tout notre possible pour vous mettre en relation avec votre parent.
- **Internet** : n'hésitez pas à nous transmettre tout message et/ou photo par messagerie électronique en nous précisant le nom du résident. Nous lui transmettrons votre message.
- **Appels vidéo** : les tablettes numériques permettant les appels vidéo sont toujours opérationnelles. Grâce à la mobilisation de l'équipe d'animation, des psychologues et des psychomotriciennes, vous pourrez de nouveau communiquer avec votre proche sur rendez-vous.
- **Bulletin d'information** : « La Vie Continue à l'EHPAD » : sa diffusion au minimum hebdomadaire sera réactivée afin de garder le lien entre les résidents et leurs proches et vous informer des différentes activités mises en place.
- **Courrier** : n'oubliez surtout pas le mode de communication traditionnel que représente le courrier, en particulier manuscrit. Les résidents y sont très sensibles...

RAPPEL de l'importance de respecter les gestes barrières dans l'intérêt de tous. Ne prenez pas de risques : ni pour vous, ni pour eux, ni pour nous

## **INFORMATIONS**

Pour plus d'infos rejoignez-nous sur :



**Contact service de communication CH de Périgueux :**

Mme Marjorie MORTEAU – Directrice de la Communication

[marjorie.morteau@ch-perigueux.fr](mailto:marjorie.morteau@ch-perigueux.fr) – 05 53 45 25 62